

# Une **Journée** dans le Parc Naturel Régional de Brière et à Guérande



L'APDM vous propose :

Une journée  
au cœur des Marais de Brière,  
qui conjugue découverte culturelle  
et immersion dans des paysages  
naturels préservés,  
entre l'océan Atlantique  
et le parc naturel régional de Brière

**Mardi 16 Juin 2026**

## Programme

- 08h00 • Départ d'Angers (*autocar de tourisme*)
- 10h30 • Visite guidée au cœur du parc naturel régional de Brière en barque et en calèche

### *Les points forts de la Journée*

- ✓ Transport en Autocar
- ✓ Déjeuner au restaurant
- ✓ Visites guidées en calèche et en barque
- ✓ Visite libre de Guérande

## **Bienvenue dans le 2ème plus grand marais français : La Brière et son dédale de canaux !**

Ici, l'eau et la terre se confondent : roselières dorées, prairies, plans d'eau et grands canaux rectilignes forment un paysage singulier de 54 800 hectares. Ce parc a été créé en 1970 pour préserver ces paysages uniques et la faune. Il abrite la plus grande concentration de busards et de hérons cendrés de France !

## **Incontournable : une promenade en chaland**

La découverte de cette incroyable nature et la faune et la flore du marais se fait en chaland : bateau à fond plat qui se faufile facilement dans les méandres des canaux et prairies inondables. A fleur d'eau, vous apercevrez des vaches en train de paître, des oiseaux immobiles, des roseaux à perte de vue, des huttes de chasseurs bien cachées...

Avec sa perche comme unique rame pour diriger l'embarcation, votre guide vous partagera les secrets de cette immense tourbière et vous aidera à reconnaître quelques animaux emblématiques du parc.



12h00 • Déjeuner au restaurant

## Menu

- ✓ Kir de bienvenue et toasts
- ✓ Plat du jour avec son accompagnement
- ✓ Fromage et salade
- ✓ Dessert
- ✓ Boissons et café inclus

14h30 • Visite guidée du village de Kerhinet

### Sous le charme des chaumières du hameau de Kerhinet

Dans les années 1970, le Parc Naturel Régional de Brière rachète le village de Kerhinet, hameau de 18 chaumières à l'abandon, et le restaure entièrement pour lui rendre son apparence typiquement briéronne. Promenez-vous dans les ruelles fleuries du village entièrement piéton, découvrez un patrimoine architectural unique en Loire-Atlantique et laissez-vous surprendre par ce lieu mystérieux.



Kerhinet est la mémoire vivante de l'habitat traditionnel de Brière.

16h00 • Temps libre à Guérande (1h30)



### Cité médiévale de Guérande :

Labellisée « Ville d'Art et d'Histoire », Guérande a su préserver son patrimoine exceptionnel. Derrière son enceinte fortifiée intacte, la ville invite à un voyage à travers le temps. Les demeures anciennes racontent des siècles d'histoire bretonne, où le commerce du sel a forgé la richesse et l'identité de la cité.

Vous pourrez déambuler librement dans les ruelles pavées et découvrir tour à tour La Collégiale, les remparts, les maisons à colombages, les boutiques d'artisans...

17h30 • Arrivée à Angers vers 20h30

**Inscriptions avant le : 27 mai 2026**





# FICHE D'INSCRIPTION

## Une Journée au Parc Naturel Régional de Brière et à Guérande

☎ 02 41 81 49 86

✉ [apdm@maine-et-loire.fr](mailto:apdm@maine-et-loire.fr)

### Mardi 16 juin 2026

Inclus dans le prix :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Trajet aller/retour en autocar de tourisme</li><li>• Restaurant</li><li>• Visites guidées en barque et en calèche, visite libre de Guérande</li></ul>
-----------------------	---

PARTICIPANTS			
<input type="checkbox"/> ADHÉRENT	<input type="checkbox"/> EXTÉRIEUR	<input type="checkbox"/> CONJOINT	<input type="checkbox"/> EXTÉRIEUR
Nom & prénom :		Nom & prénom :	
Adresse :		Adresse :	
☎		☎	
Email :		Email :	

TARIFS			
Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'APDM			
Adhérent =	62,00 €	X _____	Montant à régler = _____ €
Conjoint =	88,00 €	X _____	Montant à régler = _____ €
Extérieur =	88,00 €	X _____	Montant à régler = _____ €
<b>Nombre total de réservation.....</b>		_____	<b>Montant total à régler.....</b> _____ €

Date :

Signature :

L'APDM se réserve le droit de modifier, d'écourter, de proroger ou d'annuler l'activité sans que sa responsabilité puisse être engagée. Les prix, horaires, itinéraires mentionnés dans nos programmes peuvent être modifiés par suite de circonstances indépendantes de notre volonté.